CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E98237** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 22/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/03/2011

Raison sociale : PK CONCEPT

Forme juridique : SARL

Capital : 7 000

31 RUE DE LA SAUER
67360 W1/4RTH

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2011 B 923

Siret : 531 469 716 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4030783

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1290646

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1290646

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 69 16 90 80 **Fax :** 03 69 16 90 80

Portable : 06 22 45 55 87

Responsabilité légale :
KERTZINGER PASCAL GÉRANT

Site Internet : http://www.pk-concept.fr

E-mail : contact@pk-concept.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 927 109 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	16	06/03/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	3	06/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/04/2026 14:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E98237** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE **22/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/03/2011
Forme juridique : SARL
Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2011 B 923

Siret : **531 469 716 00025**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4030783
Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1290646
Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1290646
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **PK CONCEPT**

31 RUE DE LA SAUER
67360 W1/4RTH

Téléphone : 03 69 16 90 80 **Fax :** 03 69 16 90 80
Portable : 06 22 45 55 87

Site Internet : http://www.pk-concept.fr
E-mail : contact@pk-concept.fr

Responsabilité légale :
KERTZINGER PASCAL GÉRANT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/03/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	06/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	03/06/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	19/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/04/2026 14:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.